

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2023/33**

L'an deux mille vingt-trois, le quatre septembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune, comprenant 15 conseillers municipaux en exercice, dûment convoqués le 28 août 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Christine PÉANY, Maire.

PRÉSENTS : Christine PÉANY, Gérard PEYROT, Romain TORRECILLA, Arlette LAGRANGE, Thierry CAMBRAY, Antoine ARCO, Laurence MORATO-CARBOU, Michaël SEGUIN, Léa LACUVE, Philippe GOUZE, Pierre CHEVALIER.

PROCURATIONS : Léa LACUVE à Laurence MORATO-CARBOU, Evelyne GABORIT à Christine PÉANY, Marie Hélène ROCA à Raymonde JEANNET, Sébastien CAZAEUX à Gérard PEYROT.

ABSENTS :

SECRETARIE DE SÉANCE : Raymonde JEANNET.

OBJET : Présentation du rapport d'observations définitives portant sur le contrôle des comptes et de la gestion de la communauté d'agglomération Carcassonne Agglo au titre des exercices 2016 et suivants.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que, par courrier en date du 22 mars 2023, la Chambre Régionale des Comptes (CRC) a transmis le rapport d'observations définitives portant sur le contrôle des comptes et de la gestion de la communauté d'agglomération Carcassonne Agglo au titre des exercices 2016 et suivants, accompagné de la réponse reçue à la CRC dans le délai prévu par le Code des juridictions financières.

Ce même code des juridictions financières, dans son article L243-8, dispose que le rapport d'observations définitives que la Chambre régionale des comptes adresse au Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), est transmis par la CRC aux maires des communes membres.

La présentation auprès du Conseil communautaire de Carcassonne agglo a eu lieu le 23 juin 2023.

Madame le Maire indique que le rapport relatif aux comptes de la Communauté d'agglomération est dorénavant communicable et qu'il lui appartient d'en donner connaissance au conseil municipal afin qu'il puisse donner lieu à débat.

**Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,**

À l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **Prend acte** de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de la Communauté d'Agglomération de Carcassonne Agglo.

Ont signé au registre les membres présents.



Certifié exécutoire à Puichéric, le 4 septembre 2023
après publication et transmission en Préfecture.

Le Maire,

Christine PÉANY.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Christine Péany', is written over a horizontal line.